

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 25 mai 2016

Rapport du Conseil fédéral sur les soins de longue durée

Une approche intégrée pour affronter les défis dans le domaine des soins de longue durée !

Le Conseil fédéral a publié aujourd'hui son rapport sur les soins de longue durée. CURAVIVA Suisse salue cette publication et s'engage d'ores-et-déjà activement dans de nombreuses mesures visant à relever les défis à venir en matière de soins de longue durée qui y sont mentionnées. L'association propose un pas supplémentaire avec son modèle d'habitat et de soins 2030.

Le vieillissement démographique va entraîner une forte augmentation de la proportion de personnes nécessitant des soins. Aujourd'hui déjà, grâce au développement des soins ambulatoires, les personnes âgées atteintes dans leur santé entrent toujours plus tard en EMS. De fait, elles sont non seulement plus âgées mais nécessitent également plus de soins. Cette tendance va encore s'accroître dans le futur, entraînant un accroissement de l'intensité des soins nécessaires en EMS. Pour CURAVIVA Suisse, les mesures pour affronter les défis dans le domaine des soins de longue durée résident à quatre niveaux :

Financement

La majorité des coûts du financement des soins de longue durée est réglementée au niveau cantonal et partagée entre des sources privées et publiques. Le reste (coût des soins) est fixé au niveau fédéral et réglé au-travers de la Loi sur l'assurance maladie (LAMal). Ces dispositions sont insatisfaisantes du point de vue de CURAVIVA Suisse. Par ailleurs, les coûts des soins de longue durée seront amenés à augmenter.

- Le système de financement actuel doit être simplifié et amélioré.
- Des conditions cadres claires pour le financement sont nécessaires.
- Le financement doit être assuré et cela pour toutes les prestations, en tenant compte de l'hétérogénéité des groupes cible (y compris au plan psychosocial) et d'une chaîne des soins interprofessionnelle orientée en faveur du patient.
- Des solutions réalisables, qui simplifient les processus de financement, sont nécessaires.

Personnel

Les établissements ont besoin, pour l'ensemble des domaines professionnels, de collaborateurs qualifiés en quantité suffisante. Les prévisions prévoient un renforcement de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine des soins et de l'accompagnement socio-culturel. Les ressources financières limitées ne permettront en principe pas de compenser cet effet en proposant des salaires plus attractifs. Dans certains cantons, le durcissement des quotas de personnel conduit à une impasse.

- Les institutions sont en mesure d'offrir des places de formation et de travail attractives.
- Il existe un marché de l'emploi international ouvert.
- Des mesures concrètes sont prises pour répondre à la pénurie de personnel spécialisé dans le domaine des soins, notamment la reconnaissance comme formation de niveau tertiaire du Brevet en soins et accompagnement de longue durée par les cantons.
- La collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle est renforcée

Chaîne des soins et collaboration interprofessionnelle

Le système de financement devient toujours plus complexe. En outre, la collaboration entre les acteurs est peu définie et encore bien trop peu clairement établie.

- Les acteurs visent la collaboration plutôt que l'opposition, dans l'esprit « ambulatoire et/avec stationnaire ».
- Fourniture des soins intégrée et d'une collaboration interprofessionnelle, en tenant compte des évolutions liées à l'introduction de la stratégie nationale en matière de cybersanté.
- Simplification des processus dans les transitions entre les offres, avec une orientation en fonction des patients.

Soins médicaux et thérapeutiques

Les résidents doivent pouvoir conserver leur médecin de famille lors de leur entrée en EMS. Le libre choix du médecin est toutefois rendu plus difficile, voire déjà restreint en raison de la pénurie de médecins de famille.

- De nouveaux modèles pour assurer les prestations médicales existantes sont développés pour les clients dans les institutions.
- La prise en charge thérapeutique au sein des institutions est garantie.

Le modèle d'habitat et de soins 2030 de CURAVIVA Suisse

En tenant compte de l'évolution démographique, des nouvelles attentes de la génération vieillissante des baby-boomers et de l'évolution des coûts dans le domaine des soins de longue durée, CURAVIVA Suisse a publié au début du mois de mai 2016 son « Modèle d'habitat et de soins 2030 pour les personnes âgées (80+) », une vision orientée sur le futur.

Ce modèle conçoit les EMS non plus comme des « grands bâtiments » mais comme des pôles de compétences auxquels les personnes âgées nécessitant des soins et/ou un accompagnement socio-culturel peuvent s'adresser afin de pouvoir continuer vivre de manière autonome dans leur propre logement. L'interaction entre le quartier et les acteurs du réseau de soin est encore plus importante dans ce modèle et le sens de l'environnement de vie s'y renforcé. Le principe « ambulatoire avant stationnaire » n'est pas orienté vers le futur et donc erroné. Il faudra désormais penser « ambulatoire ET stationnaire ». C'est sur ce principe d'intégration du contexte social que repose le modèle d'habitat et de soins 2030 de CURAVIVA Suisse.

>> [Plus d'informations sur le modèle d'habitat et de soins 2030 de CURAVIVA Suisse](#)

Informations complémentaires:

Camille-Angelo Aglione, Responsable adjoint du Domaine spécialisé personnes âgées de CURAVIVA Suisse
079 444 59 97 / ca.aglione@curaviva.ch / www.curaviva.ch

L'association faitière nationale CURAVIVA Suisse défend, au niveau national, les intérêts et les positions de plus de 2'600 institutions membres dans les domaines des personnes âgées, des personnes avec handicap ainsi que des enfants et adolescents avec des besoins spécifiques. Activement soutenue et encouragée par ses membres, CURAVIVA Suisse s'engage en faveur de conditions cadres optimales pour les collaborateurs et pour la meilleure qualité de vie possible pour les résidents des institutions membres.